

Relations industrielles Industrial Relations



L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault. Par Alain Touraine. Paris: Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1955. 191pp.

Fernand Dumont

Volume 13, numéro 3, juillet 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1022433ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1022433ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dumont, F. (1958). Compte rendu de [*L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*. Par Alain Touraine. Paris: Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1955. 191pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 13(3), 351–353. <https://doi.org/10.7202/1022433ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1958

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le « Livre deuxième » est un bel effort de synthèse des lois précédemment analysées et de philosophie du droit. Il porte sur les rapports collectifs et les conflits de droit avec l'arrière-plan du social et de l'économique; il distingue conflit de droit et conflit d'intérêts; il établit enfin la relation entre ces notions juridiques et notre droit québécois du travail. On sait que la distinction formelle entre conflit de droit et conflit d'intérêts, si clairement posée en France et dans la plupart des pays du continent européen, n'apparaît pas dans notre droit.

L'auteur a un bon chapitre sur le recours au pouvoir judiciaire (*e.g.*, par le bref d'injonction) dans les conflits de travail, sur les conflits qui malheureusement continuent à se livrer autour de la reconnaissance syndicale (conflits de droit, depuis la Loi des relations ouvrières de 1944) et sur le rôle, en cette matière, de la Commission de relations ouvrières.

Me Beaulieu, tout en distinguant les conflits de négociation et les conflits d'application de conventions collectives, prend bien soin de souligner un fait très important, à savoir que les premiers (conflits d'intérêts) aussi bien que les seconds (conflits de droit) peuvent naître *après* que la convention a été signée, si la convention et la loi sont muettes sur le problème qui se pose soudain pour les parties. Il introduit cependant ici une troisième catégorie (« mixte ») de conflits qui est superflue, et qui pourrait faire naître de la confusion dans un domaine qui en a déjà sa bonne part.

Les notes de l'auteur sur l'« arbitralité » des griefs (les objections à l'arbitrage), la procédure arbitrale, les arbitres et le contrôle judiciaire (par bref de prohibition) et la sécurité syndicale viennent couronner un remarquable ouvrage.

On pourrait reprocher à l'auteur certains défauts de forme, comme parfois des longueurs non nécessaires et certaines répétitions (par exemple, il est question à trois endroits distincts du sens du mot « différend ») dues peut-être à la structure même du volume. Sans compter que la langue du juriste n'est pas le véhicule ordinaire de la

pensée pour les praticiens des relations industrielles.

Mais tel quel, l'ouvrage de Me Beaulieu est une contribution de grande classe à un domaine du droit encore à se construire et que peu d'auteurs, chez nous du moins, ont pu ou voulu aborder de front. La qualité de ce livre nous invite à insister pour que son auteur continue à produire, pour le plus grand bien de la législation du travail chez nous, d'autres oeuvres marquées au coin d'un sens critique encore plus développé si possible.

ROGER CHARTIER

L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault. Par Alain Touraine. Paris: Editions du Centre national de la recherche scientifique, 1955. 191pp.

Cette monographie est plus qu'une étude empirique ordinaire. Elle remet littéralement en question les perspectives les mieux acquises de la sociologie industrielle.

Pour en faire apparaître toute la valeur de nouveauté, c'est à l'enquête classique dirigée par Mayo à la Western Electric qu'il faudrait la comparer: au risque d'écraser M. Touraine sous la comparaison, lui qui fut très loin de disposer des moyens mis en oeuvre dans la célèbre monographie américaine. Celle-ci était axée — pour résumer grossièrement — sur l'étude des relations sociales à l'intérieur de l'usine, plus particulièrement sur le jeu des groupes spontanés. Elle nous a révélé ainsi dans l'entreprise une structure sociale dont l'image ne coïncide pas avec les organigrammes ni, plus généralement, avec les définitions officielles du *leadership* formel. On peut dire que la conception courante de la sociologie industrielle date de cette prise de conscience. On en prendra une vue assez organique en parcourant, par exemple, le traité très répandu de Miller et Form. La sociologie industrielle y est définie par l'étude des groupes de travail et des relations de travail, du rôle joué par les travailleurs dans les groupes de travail, de l'organisation sociale de l'usine. Certains auteurs (européens surtout) ont formulé certaines critiques décisives à l'encontre de cette position du problème: elles se résu-

ment sommairement dans le reproche de méconnaître les éléments de la situation de l'ouvrier hors de l'usine — sa position dans le système de classes et la conscience qu'il en a.

C'est une autre lacune, beaucoup moins souvent soulignée, qui a frappé M. Touraine. La sociologie industrielle contemporaine laisse de côté le système technique de l'usine; même chez M. Friedmann, la technique n'est pas vraiment intégrée à l'analyse sociologique. Pour poser le problème (je n'ai pas l'impression que l'auteur ait voulu aller plus loin), M. Touraine a bien choisi son terrain d'investigation: les usines Renault constituent un véritable musée, une sorte de microcosme de l'histoire contemporaine de la technologie. L'auteur dégage d'abord ce qui constitue, pour lui, le caractère le plus général de cette évolution de la technique: la marche à l'automatisme. A partir de là, il découpe trois phases: une période initiale (A) de décomposition, une phase terminale (C) de recomposition et, entre les deux, une étape de transition (B) caractérisée par le travail non qualifié d'alimentation des machines. L'évolution de la qualification professionnelle est mise en regard de cette typologie. Mais l'auteur ne se contente pas de déduire ce second phénomène du premier: en phase B ou C, on trouve encore des ouvriers « professionnels » (caractéristique de la phase A). Il faut donc changer de méthode pour analyser les changements dans la qualification: pour chacune des phases, M. Touraine étudie les rapports des différentes catégories professionnelles entre elles. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ces analyses: notons seulement qu'elles dépassent de très loin la situation particulière des usines Renault et que, sur les types de *leadership* en particulier, elles s'imposent à l'attention de tous ceux qui, dans la recherche ou dans la pratique, s'occupent de ces problèmes.

On le voit, l'auteur — en partant ainsi de la technologie — se confine surtout à l'intérieur de l'usine et n'atteint pas la situation ouvrière globale (classes et syndicalisme) si négligée, nous l'avons vu, par la sociologie contemporaine du travail. Mais il faut souligner soigneusement que sa monographie fournit des indications et des

hypothèses pour cette étude. C'est ainsi que l'on pourra retenir ces remarques, trop générales pour ne pas être contestables, mais qui n'en restent pas moins suggestives pour des recherches ultérieures: « Comment ne pas deviner un rapport entre une période où domine la phase A et le Trade-Unionisme ou le syndicalisme de métier? Comment ne pas voir après un syndicalisme de la pure phase B, syndicalisme d'opposition au système économique et social comme l'organisation informelle s'oppose à l'organisation formelle un *syndicalisme intégré à la vie de l'entreprise*, correspondant aux possibilités de la phase B et aux exigences de la phase C et dont le syndicalisme soviétique est un exemple extrême? » (p.180). Ce n'est là, encore une fois, qu'une indication; il paraît certain que cette étude de la situation ouvrière demandera une réorientation de méthode analogue à celle qui marque, dans la monographie de M. Touraine, le passage de l'analyse de la technologie à celle de la qualification professionnelle.

Certaines critiques seraient à formuler. Nous nous contenterons d'une réserve à portée générale. Cette monographie — et c'est ce qui sur un certain plan fait son intérêt — n'est pas enserrée dans des limites bien précises. Souvent l'auteur dépasse le champ strict de son observation: ainsi sa division en trois phases déborde les usines Renault et on la verrait assez bien appliquée à une sociologie de l'évolution contemporaine de la technique. L'auteur remarque lui-même: « L'industrie mécanique (chez Renault) n'est pas encore largement entrée dans la phase C... D'autre part, au moins dans les ateliers de fabrication proprement dits, ne subsistent plus à la Régie que quelques vestiges de la phase A » (p.49). On aurait aimé que soient mieux séparés, dans des travaux différents, d'une part la monographie proprement dite et, d'autre part, les analyses générales et les considérations globales de méthode: ce qui aurait sans doute ajouté rigueur et cohérence à un travail qui en comporte déjà beaucoup.

Ces quelques réflexions montrent, je crois, l'intérêt exceptionnel de cet ouvrage et justifient peut-être la comparaison que nous avons suggérée avec la monographie de la Western Electric.

L'apport de Mayo et de ses successeurs n'en est nullement amoindri. Mais il nous apparaît mieux comme un secteur particulier d'une problématique plus générale dont M. Touraine nous révèle une nouvelle dimension.

FERNAND DUMONT

Labour Terms. Montreal 1, 132 St. James St.: CCH Canadian Limited, 1958. 94pp.

Il y a quelques années, CCH Canadian Limited diffusait au Canada une brochure américaine très utile sous le titre « Dictionary of Labor Law Terms ». On a repris cet ouvrage pour lui donner une ampleur plus considérable, et on en

a fait une édition typiquement canadienne.

On trouve dans cet ouvrage une brève définition des termes et des phrases utilisés dans les conventions collectives, les décisions arbitrales et la législation du travail.

Ce petit travail sans prétention scientifique est d'une grande utilité pratique, immédiate pour tous ceux qui ont à s'occuper des relations du travail. Bien plus, il contribue à préciser le langage et à éviter les discussions oiseuses à base d'équivoques sur la signification des mots.

Souhaitons qu'un ouvrage du même genre soit publié en français.

G.D.

FERNAND DUMONT: *professeur de Sociologie, Faculté des sciences sociales de Laval;*

G.D. et ROGER CHARTIER: *professeurs de Relations industrielles, Faculté des sciences sociales de Laval.*

A ne pas manquer !

Le **Rapport** du Douzième Congrès des Relations
industrielles de Laval, traitant des

CHANGEMENTS ÉCONOMIQUES ET TRANSFORMATIONS SYNDICALES

Un volume de près de 200 pages — \$3.00

En vente à :

LES PRESSES UNIVERSITAIRES LAVAL

28, rue Ste-Famille, Québec.